

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL COMMUNAL DE  
VUCHERENS**



N° 113

CONSEIL DU 20 JUIN 2024

---

Présidence	CHERPILLOD Sébastien
Heure de début :	20h00
Heure de fin	21h10
Appel nominal	22 membres présent e s– quorum atteint
Excusés	4
Absents	1
Sièges vacants	3
Votations	A main levée
Documents joints à la convocation	PV de la séance du 05.12.2023 ; PV de la séance du 23.04.2024 ; Préavis02/2024 ; Préavis03/2024 ; Préavis 04/2024

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Accueil – présences .....2
2. Adoption de l'ordre du jour et du PV .....2
3. Démissions, assermentations et commissions .....2
4. Informations du Bureau du Conseil et courrier .....2
5. Renouvellement du bureau et de la commission de gestion.....2
6. Informations de la Municipalité .....3
7. PREAVIS PREAVIS 02/2024 Règlement communal sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE et de constructions».....5
8. Préavis 03/2024 rapport sur les comptes 2023.....5
9. PRÉAVIS 04/2024 Rapport de gestion 2023.....5
10. Divers et propositions individuelles .....6

## 1. ACCUEIL – PRESENCES

Sébastien Cherpillod préside l'assemblée. Il souhaite la bienvenue à tous et toutes pour la deuxième séance de l'année.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PV

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

L'assemblée doit approuver les PV du 05 décembre 2023 et celui du 23 avril 2024

PV du 05.12.23      Approuvé par 20 voix 1 abstention

PV du 23.04.24      Approuvé par 19 voix 2 abstentions

## 3. DEMISSIONS, ASSERMENTATIONS ET COMMISSIONS

Rien à signaler sur ce point

## 4. INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Avec un taux de participation d'un peu plus de 51%, les votations du 9 juin se sont bien passées. Le Président remercie les membres du bureau pour leur efficacité.

## 5. RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DE LA COMMISSION DE GESTION.

Pour la présidence du Bureau

Le vice-président, Steve Tavolini, propose d'accepter la candidature de **Sébastien Cherpillod**. Celui-ci est élu à l'unanimité.

Pour la vice-présidence du Bureau

**Steve Tavolini** est élu également à l'unanimité.

Pour les scrutateurs

Sergio Silveira étant sortant, Dominique Glauser devient la première scrutatrice. Julien Cherpillod et Stéphane Guyaz deviennent à leur tour 2<sup>ème</sup> scrutateur et 1<sup>er</sup> suppléant.

Il s'agit maintenant de nommer un/une 2<sup>e</sup> scrutateur-riche suppléant-e. Monique Corthay s'est proposée et est nommée à l'unanimité.

Pour la Commission de Gestion :

Sortant aussi du poste de premier membre Sergio Silveira, Carine Guineheux passe première membre, suivie de Gabriel Chauvet et Julien Cherpillod.

Manque également un/une autre membre. Se présente Véronique Schrago, elle est nommée à l'unanimité.

## 6. INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Le président cède la parole à la Municipalité :

### LE MUNICIPAL BLAISE RION :

En ce que concerne les dicastères concernés, pas d'information particulière.

### LE MUNICIPAL URBAIN CHERPILLOD :

Pour quelques petites informations sur les réseaux d'eau, une fuite s'est produite à la suite de l'intervention des pompiers en bout de réseau route de Moudon 19. La réparation a été effectuée le lendemain matin, les employés communaux ont distribué quelques bouteilles d'eau pour dépanner un peu les ménages concernés.

Il faut préciser que ce n'est pas la faute des pompiers. Simplement la conduite était trop vieille et s'est cassée.

Sur le réseau d'eau potable, tout se passe bien dans notre région. Les résultats des analyses sont, biologiquement et chimiquement corrects et la Commune vend entre 100 et 150 m<sup>3</sup> d'eau par jour aux communes des alentours.

Par rapport aux eaux usées et aux eaux claires, la municipalité avait demandé à quelques propriétaires privés de mettre en conformité leurs raccordements, parfois croisés, parfois mélangés. Les travaux avancent bien, mais il reste encore quelques propriétaires auprès desquels il faudra insister un peu.

Au sujet du vaste projet d'évacuation des eaux de surface, il a été l'objet d'un préavis d'étude l'année passée, et comprenait la rte du Village, le chemin des Laviaux et le réseau d'évacuation des eaux claires entre le chemin du Montillier et l'ancien stand de tir. Pour ces travaux, on envisage un préavis de réalisation en 2025 au plus tôt. A la demande du canton, il avait été fait il y a une douzaine d'années, un plan d'évacuation des eaux de surface, plan inapplicable et inutilisable. Les conditions de travail seront également différentes, avec un suivi pédologique du terrain et des accès avec les machines.

### LE MUNICIPAL PATRICK VUAGNIAUX :

Deux informations :

Lampadaires : Au mois de mars, l'entreprise Reilux, spécialisée en solidité de mats d'éclairage, a fait un bilan pour voir l'état actuel de

notre éclairage. Globalement tout va bien, certains ont été resserrés, révisés et deux ont nécessité des petits travaux de maçonnerie au sol.

Sécurité sur le passage piéton en face des 3 Suisses. La gendarmerie s'est déplacée à la demande de la Municipalité pour faire de la prévention auprès des enfants qui sortent du bus et traversent sans regarder. Des discussions avec le canton (DGMR) sont en cours afin de trouver des solutions pour améliorer la sécurité dans cette zone.

#### LA MUNICIPALE VALERIE HIRT :

Au sujet de ses dicastères, pour les transports, il y a eu la consultation du projet d'horaire des bus 2025 avec une entrée en fonction jusqu'en 2027 qui s'est terminé le 9 juin. Nous n'avons reçu aucune remarque.

Pour les finances, en plus du préavis, vous avez reçu une information sur le passage au nouveau plan comptable, prévu pour nous en 2026. Une petite information qui concerne l'ASIJ, afin de répondre aux taux d'occupation croissante des infrastructures scolaires, une commission a été créée au sein de l'ASIJ qui a pour but d'optimiser l'utilisation des infrastructures actuelles y compris le calcul du coût de construction d'éléments modulaires en fonction du nombre fluctuant des élèves ainsi que le transport de ceux-ci.

#### LE SYNDIC JEAN-FRANÇOIS PERROUD :

La vente de la maison Route du Village 2 à CHF 1,150.000. - est entrée en vigueur le 31 mai 2024

L'étude pour la construction d'un local de voirie a démarré.

La fête du 1<sup>er</sup> août aura comme invité Frédéric Borloz, conseiller d'état.

Restaurant des Trois Suisses :

- la pergola est terminée, il reste quelques travaux d'électricité à faire.
- Reçu un avis de transfert de bail à une société à responsabilité limitée pour le 31 décembre 2024. La municipalité a décidé, aux vu de la situation peu favorable, de résilier le bail qui la lie avec la famille Chappuis au 30 juin 2025, date de la fin du bail en question.

Le syndic annonce qu'il ne sera répondu à aucune question sur le sujet de ce bail jusqu'à la prochaine séance d'octobre, la gestion de ce dossier en cours, étant de la compétence de la municipalité.

## **7. PREAVIS 02/2024 : REGLEMENT COMMUNAL SUR LES EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS ET LES CONTRIBUTIONS DE REMPLACEMENT EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE CONSTRUCTIONS.**

Composition de la commission : Mauro de Francesco, Sasa Radulj et Larry Perroud, rapporteur.

Présentation de la Municipalité : Le préavis et le règlement en question sont présentés par le municipal Blaise Rion qui est prêt à répondre aux questions à son sujet et qui nous conseille de l'accepter vue l'importance qu'il a pour notre Commune.

Rapport de la commission : Lu par Larry Perroud, la commission propose de d'accepter le préavis en question.

DEBAT

Quelques questions sont posées par Luc-Olivier Bünzli, Stephane Guyaz, Jean-Blaise Held, David Szoboszlay, Gabriel Chauvet

Blaise Rion rappelle et résume que par loi, on n'a pas le choix et que les taxes fixes sont celles qui se réfèrent aux frais d'administration.

DÉCISION

Le préavis 02/2024 est accepté par 20 voix et une abstention

## **8. PREAVIS 03/2024 RAPPORT SUR LES COMPTES 2023**

Composition de la Commission de gestion : Sergio Silveira, Carine Guineheux et Gabriel Chauvet.

Présentation de la Municipalité : Présenté par la municipale Valérie Hirt.

RAPPORT DE LA COMMISSION : Lu par Gabriel Chauvet, la commission propose de d'accepter le rapport sur les comptes 2023.

DEBAT

Les comptes sont passés en revue page par page par le président, aucune question n'est soulevée.

DÉCISION

Le préavis 03/2024 est accepté à l'unanimité.

## **9. PRÉAVIS 04/2024 RAPPORT DE GESTION 2023**

Composition de la Commission de gestion : Sergio Silveira, Carine Guineheux et Gabriel Chauvet.

Présentation de la Municipalité : Présentation faite par le syndic Jean-François Perroud.

Rapport de la commission : Lu par Carine Guineheux, la commission propose de d'accepter le préavis 04/2024.

DEBAT

La parole n'est pas demandée.

DÉCISION

Le préavis 04/2024 est accepté par unanimité.

## 10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

**Luc-Olivier Bünzli** : Malgré l'idée que, globalement, le "projet Lorini" a été un fiasco, il s'agissait du rêve de beaucoup d'habitants d'avoir un Tea-room. Toutefois il remercie la Municipalité de son bon travail pour la fermeture de ce dossier.

Il demande aussi s'il n'y a pas la possibilité de faire parquer ailleurs ou déplacer le camping-car, à côté de la maison route du Village 2 qui empêche la visibilité.

**Jean-François Perroud** : Il est prévu de parler avec le nouveau propriétaire afin d'essayer de régler cette situation.

**Jean Blaise Held**: voudrait savoir, par rapport au restaurant Trois Suisses, quelle est la signification des dates du 31 décembre et fin juin et quel sera l'impact pour les usagers.

**Jean-François Perroud** dit qu'en vue des propositions faites pour la famille Chappuis, on a décidé de retenir la date de fin de bail, c'est-à-dire, fin juin 2025.

**Jean-Blaise Held** propose de trouver un médiateur avec la famille Chappuis et la Municipalité, pour éviter que la situation ne se dégrade.

**Jean-François Perroud** précise que la Municipalité a toujours écouté Yves Chappuis. Le repreneur proposé et les conditions ne conviennent pas à la Municipalité.

**Stéphane Guyaz** demande une solution pour le parcage de la roulotte de la Jeunesse.

**Jean-François Perroud** mentionne qu'il y a une discussion en cours pour trouver un endroit convenable.

**Steve Tavolini** veut savoir où on en est avec le projet de déchèterie intercommunale.

**Jean-François Perroud** répond que le projet de l'ancienne STEP de Vulliens est abandonné.

**Jean-Blaise Held** demande des précisions quant à la rupture de borne hydrante lors de l'intervention pompier citée au début.

**Urbain Cherpillod** précise que ce n'est pas la borne qui a lâché, mais la conduite. Toutefois, ça aurait pu être un problème à cause du manque d'eau, mais heureusement le feu était éteint. Les bornes hydrantes sont contrôlées tous les deux ans.

**David Szoboszlay** veut savoir si les données du radar pédagogique sont enregistrées et si la commission routière y a accès, il voudrait au moins un retour global.

**Patrick Vuagniaux** rappelle que ces chiffres sont confidentiels, et que le radar n'est pas homologué par la gendarmerie, ces chiffres ne peuvent être utilisés si ce n'est à des fins de statistiques. Toutefois les moyennes de vitesse dans le village sont, avec le recul actuel, tout-à-fait correctes.

Le président, rappelle les deux dates à retenir :

- 22 septembre : les prochaines votations : votez et faites voter.
- 1er octobre prochain CC

Et en souhaitant à tous et toutes un bel été, il déclare levée la séance à 21h 10.



Sébastien Cherpillod  
Président du Conseil



Jessie G Lara  
Secrétaire